

o.104.1 - gu

ORIGINAL an: CM

Kopie an: 152

mission

g e n e v e

bern 2.6.78 1615h -t-

urgent 33 m. frei, du service cantonal genevois de statistique, nous a remis pour avis conclusions d'une etude de son service sur impact economique des o.i. a geneve. vous prions bien vouloir lui remettre texte qui suit, si possible cet apres-midi encore :

## '2. perspectives

depuis la seconde guerre mondiale, la cooperation internationale s'est developpee a un rythme particulierement rapide. elle s'est etendue a des secteurs de plus en plus larges de la vie des peuples et interesse un nombre tres grand d'etats, notamment des pays en developpement.

au cours des annees soixante geneve, siege de multiples institutions internationales, connut une croissance rapide du secteur tertiaire international. ce developpement coïncida avec une periode d'inflation et de haute conjoncture, et avec l'apparition de certains mouvements politiques contre la surpopulation etrangere. Les efforts de decentralisation de la zone internationale vers le canton de vaud n'aboutirent pas. parallelement, on observa l'emergence de tendances marquees a la decentralisation des activites du systeme des nations unies. en 1965, plusieurs pays, developpes ou en developpement, se porterent candidats au siege de la cnuccd qui s'etablit a geneve a la suite d'un vote tres serre. en 1966, l'assemblee generale des nations unies decida de fixer le siege de l'onudi a vienne.

Les tendances a la decentralisation se poursuivirent dans la presente decennie. c'est ainsi que fut fixe a nairobi, en 1972, le siege du programme des nations unies pour le developpement, et que l'organisation mondiale du tourisme, succedant a l'union internationale des organismes officiels de tourisme dont le siege etait a geneve depuis de nombreuses annees, decida en 1975 de se fixer a madrid. cette meme annee, l'organisation europeenne pour l'observation de

./.



L'hémisphère sud transféra son siège à Munich, et l'organisation européenne de biologie moléculaire établit le sien à Heidelberg. En 1977, le siège européen du conseil africain de l'arachide décida de quitter Genève pour Bruxelles, en raison notamment des liens étroits qu'il entretient avec les pays de la Communauté économique européenne.

Simultanément, la récession et l'instabilité monétaire engagèrent les États membres d'organisations internationales à s'efforcer de modérer le taux de croissance de celles-ci. En outre, la dépréciation du dollar par rapport au franc suisse eut pour conséquence d'entraîner des pertes financières importantes - et qui ne furent pas toujours compensées par l'absence d'inflation en Suisse - pour les organisations internationales dont les budgets sont libellés en dollars alors que leurs dépenses sont en majeure partie effectuées en francs suisses. Diverses institutions intergouvernementales et non gouvernementales sont aujourd'hui confrontées à ce problème particulier.

Le ralentissement de la croissance des organisations internationales à Genève résulte donc de facteurs politiques (tendances à la décentralisation) et de phénomènes économiques liés à la récession mondiale. Force est aussi de constater que la concurrence entre villes de siège est devenue très vive et que les conditions offertes par les États d'accueil sont de plus en plus généreuses.

ainsi en va-t-il, par exemple, de l'Autriche qui offrit aux Nations unies, en 1974, pour un loyer symbolique, de nombreux bureaux dans des bâtiments en construction au Donaupark à Vienne. Acceptant l'offre autrichienne dans la perspective d'un manque prévisible de locaux tant à New York qu'à Genève, l'Assemblée générale des Nations unies décida, en 1976, de transférer à Vienne, au cours d'une période de cinq ans, 500 fonctionnaires internationaux (cadres) en provenance à parts égales de New York et de Genève. Les premiers transferts porteront sur la Division des affaires sociales, la Division des stupéfiants, l'organe international de contrôle des stupéfiants, le Fonds pour la lutte contre l'abus des drogues, et le Laboratoire des stupéfiants, organes qui occupent environ 70 agents. L'Assemblée de l'ONU se prononcera, cet automne, sur les organes qu'il convient de transférer encore à Vienne, en application des résolutions pertinentes des Nations unies. Il convient de rappeler,

a cet egard, que le transfert d'organes entraine celui des conferences qui leur sont rattachees.''

vous prions en outre suggerer a service cantonal de statistique de completer leur liste des atouts de geneve par une mention (1) a l'absence d'inflation en suisse, (2) a la securite qui y regne, (3) a la qualite des services (y compris hotellerie), (4) aux facilites de communications et de telecommunications, et (5) a l'absence de pression politique de la part du pays hote (y compris neutralite).  
mayor.

politique